ANNALES FORESTIÈRES

FONDÉES EN 1842

REVUE
DES
EAUX ET FORÊTS

ÉCONOMIE FORESTIÈRE — REBOISEMENT

COMMERCE DES BOIS — CHASSE — LOUVETERIE — PÊCHE

PISCICULTURE — RÉGIME DES EAUX — LÉGISLATION

JURISPRUDENCE, ETC.

TOME CINQUANTE-TROISIÈME — ANNÉE 1914

4e SÉRIE — 14e ANNÉE

PARIS

BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS

5-7, RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

1914

Tous droits réservé

Dès lors, ils peuvent pourvoir eux-mêmes à leur subsistance et passent dans une réserve où ils séjourneront quelques mois avant d'être mis en rivière.

Quelques pêcheurs ont fait remarquer, avec raison, que la plus grande partie des alevins deviennent, dès leur entrée dans les cours d'eau, la proie des autres poissons. A cela, il n'y avait qu'un remède : les garder plus longtemps au Trocadéro : un an, par exemple ; malheureusement, l'espace et les crédits nécessaires manquent encore, et il faudra pour cela attendre l'achèvement des établissements de pisciculture que la Ville de Paris fait construire, actuellement, sur les rives du Lunain, au moulin de Grattereau.

Quoi qu'il en soit, l'Aquarium du Trocadéro produit par an en moyenne 200.000 alevins.

Une autre méthode de reproduction sera sans doute employée plus tard au moulin de Grattereau, et l'on espère en obtenir d'excellents résultats.

Le Pêcheur.

Nécrologie. — M. Galmiche. — Le 26 décembre 1913, est mort à Dijon M. Galmiche, conservateur des Eaux et Forêts en retraite, chevalier de la Légion d'honneur.

Né à Vesoul, le 18 avril 1841, entré à l'Ecole forestière avec la 37e promotion en 1860, M. Galmiche est successivement garde général en stage à Vesoul, puis chargé de l'intérim du cantonnement de Dampierre (Haute-Saône) et enfin attaché au service du reboisement à Digne de 1863 à 1870. Sous-inspecteur en février 1870, il est mis à la disposition du gouvernement ottoman, mais la déclaration de guerre le ramène bientôt en France, il fait campagne à l'armée des Vosges, et, la paix signée, rejoint la mission française à Constantinople, qu'il quitte au commencement de 1873. Pendant dix ans il prend part, soit comme membre, soit comme chef, aux travaux des commissions d'aménagement de Moulins, de Grenoble et de Bourges. Inspecteur depuis le 19 avril 1882, il passe, en novembre 1883, du service des aménagements dans le service ordinaire à Darney (Vosges). En février 1891, il est appelé à l'inspection Sud de Dijon, où il prend sa retraite avec le titre de conservateur, le 20 février 1902.

Engagé dans la carrière par l'exemple de son oncle (Galmiche Charles, 1re promotion) inspecteur à Remiremont, propriétaire de la forêt du Saint-Mont qu'il devait léguer à son neveu, en même temps que les principes d'honneur et de dévouement au bien public si remarquables

chez les représentants des premières promotions de l'Ecole, M. Galmiche eut toujours présente et vivace l'idée forestière qui domina toute sa vie.

En 1866, M. Galmiche commençait la série de ses publications par une *Etude de l'amélioration des pâturages communaux dans l'arrondissement de Barcelonnette ;* professeur à l'Ecole secondaire de Grenoble, il mettait entre les mains de ses élèves un *Cours élémentaire de Botanique forestière* et un *Manuel d'Economie forestière*, puis, dès la fondation de la Société forestière de Franche-Comté et de Belfort, il donnait à son bulletin une série ininterrompue d'articles jusqu'à cette *seconde lettre à un propriétaire de futaies jardinées*, dont il corrigeait les épreuves la veille de sa mort.

L'idée forestière chez M. Galmiche se manifestait également par l'accueil toujours aimable et empressé qu'il réservait à ses camarades, par les relations affectueuses qu'il entretenait avec tous les agents qui l'avaient approché, par son attachement si cordial aux préposés qui avaient servi sous ses ordres.

Causeur agréable, à la mémoire inépuisable, au langage précis et châtié, quelles heures charmantes M. Galmiche faisait passer à ses amis, soit qu'il leur racontât ses souvenirs d'enfance, soit qu'il les entraînât dans les périmètres des Basses-Alpes ou sous les futaies du Berry, ou encore quand il évoquait devant eux les images du Bosphore, des Eaux douces et des rivages de l'Asie Mineure !

Notre cher camarade, animé par sa bonté native et par le sentiment le plus élevé de l'honneur et du devoir, a parcouru une carrière honorée qui peut être offerte en exemple à tous et sa mémoire sera religieusement gardée par tous ceux qui l'ont connu, qui l'ont aimé.

Ses obsèques furent célébrées le 29 décembre en l'église Notre-Dame de Dijon, où se pressait un nombreux cortège d'amis qu'avaient attachés à M. Galmiche les grandes qualités de son cœur et de concitoyens qui avaient appris à apprécier ses rares qualités administratives et sa puissance de travail pendant les quatre années qu'il passa au conseil municipal de Dijon de 1908 à 1912. Les cordons du char mortuaire étaient tenus par MM. Sedillot, ancien administrateur, Gilardoni, ancien conservateur, Mathey, conservateur des Eaux et Forêts à Dijon, Bernard, président honoraire à la Cour, ami intime de M. Galmiche, Deslandres, professeur à la Faculté de Droit, Mack, ancien adjoint à la Mairie de Dijon.

Nous ne saurions mieux terminer le compte rendu de la cérémonie qu'en l'empruntant au Journal : *le Bien public*, de Dijon :

Conformément au désir formellement exprimé par M. Galmiche, aucun discours n'a été prononcé devant sa tombe. Mais qu'en était-il besoin ! L'explosion unanime de regrets qu'a suscités l'annonce de son décès et la douloureuse émotion de la foule qui se pressait autour de son cercueil disaient suffisamment quelle respectueuse sympathie s'attachait à son souvenir. On n'oubliera pas sa constante préoccupation de faire en toutes circonstances plus que son devoir, sa bonté toujours souriante, plus accueillante même pour les humbles que pour les autres, la joie avec laquelle il remerciait, comme d'un service rendu, pour toute occasion qui lui était offerte de secourir une misère, de contribuer à faire du bien, sous quelque forme que ce fût, la sollicitude avec laquelle il consacra ce qu'il lui restait de forces à la direction de l'œuvre utile et moralisatrice des jardins ouvriers. On sait également que le mobile de cette existence, si bien remplie pour lui et pour les autres, était dans l'intensité de sa foi chrétienne. Avant d'obtenir, pour les vertus qu'elle lui a inspirées, la récompense promise au delà de la mort, il en a trouvé déjà une en voyant son exemple compris et imité par ceux qui lui étaient le plus chers. Il en recevra une autre dans la considération qui entoure la mémoire de ceux qui, se plaçant en dehors de tout intérêt personnel, se sont appliqués, sans ostentation, mais sans défaillance, à conformer tous les actes de leur vie à leurs convictions.

E. P.

M. Lespine. — Le 10 janvier dernier, est décédé à Montmédy (Meuse), à l'âge de 73 ans, M. Lespine (Nicolas-Edmond), conservateur honoraire des Eaux et Forêts.

Né à Verdun-sur-Meuse, le 9 avril 1840, sorti de l'Ecole de Nancy, avec le nº 3 dans la 37e promotion qui ne comprenait pas moins de 34 élèves, M. Lespine fut successivement garde général à Sedan (1862), et à Mouzon (1865); sous-inspecteur à Murat (1872) et au Puy (1877); inspecteur, chef de commission d'aménagements à Nice (1882), à Troyes (1882), et enfin à Bar-le-Duc (1886), où il rentra, en 1887, dans le service ordinaire. Lors de sa mise à la retraite en 1902, il fut promu au grade de conservateur, en récompense d'une carrière très honorablement remplie.

Administrateur conciliant et avisé, forestier très-expert, chef d'une bienveillance constante et d'une courtoisie parfaite, M. Lespine, dont l'intelligence égalait la bonté, était d'une modestie et d'une réserve qui, si elles complétaient heureusement sa personne morale, ne lui ont pas facilité l'accès du grade de conservateur, où il n'aurait pas manqué cependant de faire bonne figure.

Dans la ville de Bar-le-Duc, où il résida vingt-sept ans, il jouissait de l'estime générale et de la plus légitime considération. Sa vieillesse, restée longtemps remarquablement alerte et joviale, fut assombrie pendant les derniers mois par une redoutable affection sur l'issue de